



CHALONNES-SUR-LOIRE,
CHAUDEFONDS-SUR-LAYON, VAL-DU-LAYON,
ROCHEFORT-SUR-LOIRE, BEAULIEU-SUR-LAYON,
BELLEVIGNE-EN-LAYON



L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DU LAYON

UN PLAN DE GESTION POUR LA PRÉSERVATION DU TERRITOIRE



DE CHALONNES-SUR-LOIRE À BELLEVIGNE-EN-LAYON

L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA VALLÉE DU LAYON



Un Espace naturel sensible (ENS) en Maine-et-Loire , c'est quoi ?

C'est un site naturel qui présente un intérêt majeur sur les plans paysagers, géologiques ou écologiques et pour lequel le Département mène une politique de préservation et de valorisation des milieux naturels.

Les services départementaux accompagnent les propriétaires des sites (collectivités, associations ou propriétaires privés) par un soutien financier et technique du projet de préservation et mise en valeur des territoires. Le Département s'engage à :

- Aider à l'acquisition foncière de nouvelles parcelles par les collectivités concernées
- Financer et accompagner l'élaboration de plans de gestion
- Financer et accompagner la mise en œuvre d'actions prévues au plan de gestion (travaux de restauration, d'aménagement, d'entretien, de suivis...)

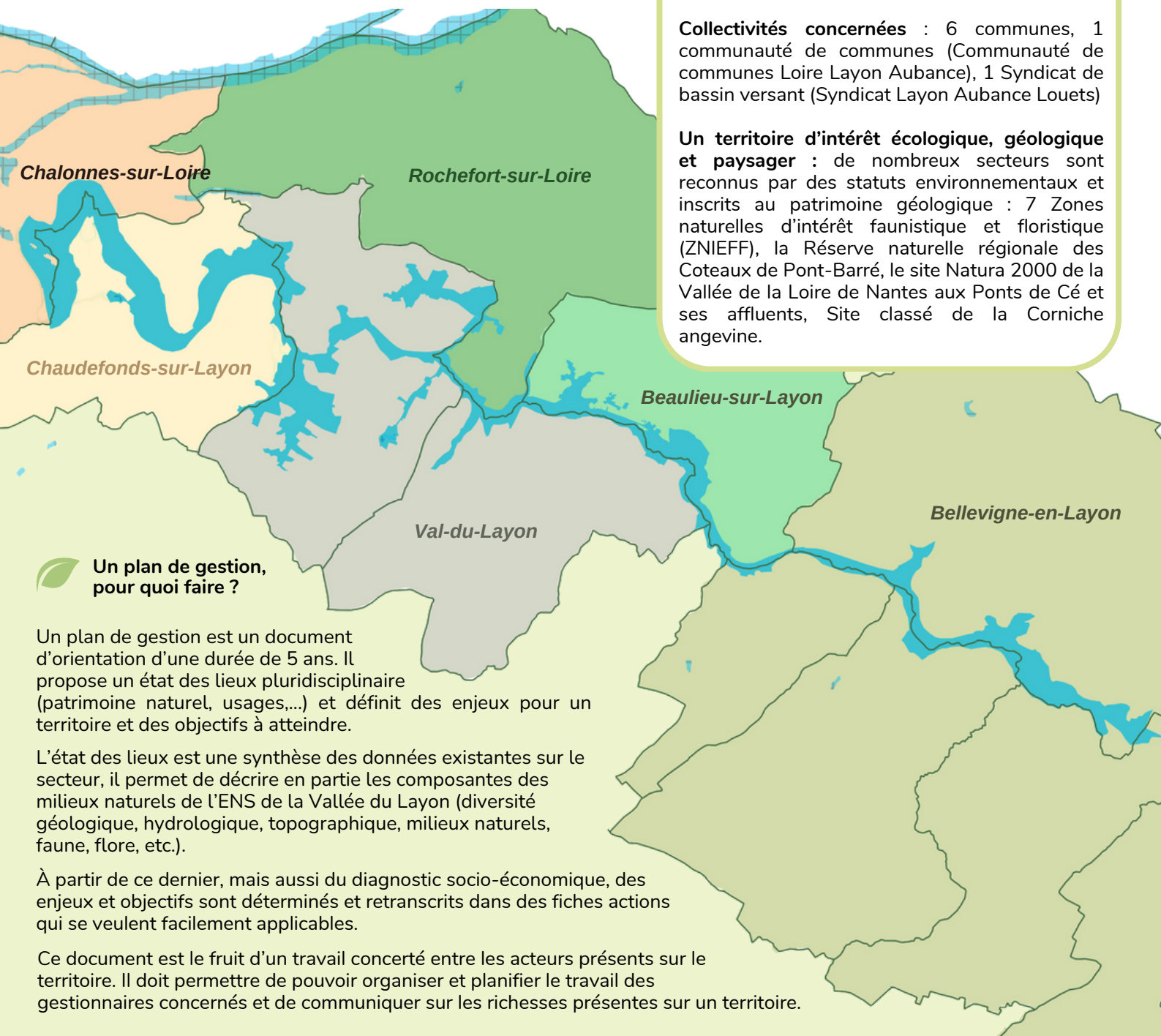
L'Espace naturel sensible de la Vallée du Layon Un plan de gestion pour un territoire spécifique

Surface du site : 1 132 hectares

Durée du plan de gestion : 5 ans – 2023/2027

Collectivités concernées : 6 communes, 1 communauté de communes (Communauté de communes Loire Layon Aubance), 1 Syndicat de bassin versant (Syndicat Layon Aubance Louets)

Un territoire d'intérêt écologique, géologique et paysager : de nombreux secteurs sont reconnus par des statuts environnementaux et inscrits au patrimoine géologique : 7 Zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF), la Réserve naturelle régionale des Coteaux de Pont-Barré, le site Natura 2000 de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses affluents, Site classé de la Corniche angevine.



Un plan de gestion, pour quoi faire ?

Un plan de gestion est un document d'orientation d'une durée de 5 ans. Il propose un état des lieux pluridisciplinaire (patrimoine naturel, usages,...) et définit des enjeux pour un territoire et des objectifs à atteindre.

L'état des lieux est une synthèse des données existantes sur le secteur, il permet de décrire en partie les composantes des milieux naturels de l'ENS de la Vallée du Layon (diversité géologique, hydrologique, topographique, milieux naturels, faune, flore, etc.).

À partir de ce dernier, mais aussi du diagnostic socio-économique, des enjeux et objectifs sont déterminés et retranscrits dans des fiches actions qui se veulent facilement applicables.

Ce document est le fruit d'un travail concerté entre les acteurs présents sur le territoire. Il doit permettre de pouvoir organiser et planifier le travail des gestionnaires concernés et de communiquer sur les richesses présentes sur un territoire.

GÉOLOGIE, HYDROLOGIE ET ACTIVITÉS HUMAINES

La Vallée du Layon est une unité paysagère marquée par un évènement géologique majeur : **la faille du Layon** qui fait se juxtaposer deux socles géologiques très différents : le Massif armoricain et le Bassin parisien. Cette faille a ainsi dessiné un paysage asymétrique : en rive droite, des côteaux abrupts, et en rive gauche, un vaste plateau à pente faible. La présence de calcaire et de schistes ardoisiers, liée à ces évènements géologiques, a permis la production de chaux au XIXème siècle qui a profondément marqué la région du Layon.

La faille du Layon forme le lit d'une rivière qui s'y écoule, portant le même nom. Prenant sa source dans les Deux-Sèvres, elle s'écoule sur 90 km et se jette dans la Loire, au niveau de Chalonnes-sur-Loire. À mesure que le cours d'eau se rapproche de la Loire, la vallée est moins encaissée et les méandres se font plus larges. Le Layon a longtemps été aménagé et de nombreux ouvrages ont été construits pour faciliter le transport fluvial.

Une multitude d'acteurs et d'activités économiques sont présents sur la Vallée du Layon. Les particularités géologiques de ce territoire ont permis le développement de nombreuses activités humaines. Certains secteurs de côteaux sont dévolus à la culture de la vigne. La Vallée du Layon accueille également de nombreuses activités touristiques liées en grande partie à la viticulture et aux sports de plein air (activités « d'eau », randonnée, cyclotourisme, trail, œnotourisme, ...).

La Vallée du Layon bénéficie des conditions les plus méridionales du département, affichant une faible pluviométrie et un nombre de jours de chaleur plus important. Cela explique notamment l'importance du couloir du Layon pour la dispersion d'espèces remontant vers le nord et qui trouvent ici des habitats uniques en région.

L'extraordinaire biodiversité de la vallée, très particulière pour les Pays de la Loire, est le résultat de tous ces usages et caractéristiques naturelles.



Du fait de ses spécificités géologiques, géomorphologiques et des activités humaines, la Vallée du Layon abrite 239 espèces à haute valeur écologique.



Les milieux boisés : boisements mésophiles et alluviaux

Les milieux boisés couvrent environ **1/3 de la surface de la Vallée du Layon**. Présentes en bordure de rivière, les **forêts alluviales** (composées d'Aulnes, de Frênes, d'Ormes ou de Saules) ne représentent qu'une petite partie de ces boisements. La majorité étant davantage composée de **boisements mésophiles de pente**.

Depuis les années 50, la surface boisée a progressé au sein de la vallée, en raison notamment de l'abandon de certaines pratiques agricoles qui maintenaient les milieux ouverts. Les milieux boisés, selon leurs caractéristiques, sont de véritables supports en termes de fonctionnalités écologiques : maintien des berges, lieu de nidification, reproduction et alimentation, stockage du carbone, captage d'intrant.



Cerambyx cerdo - Grand Capricorne

Phengaris arion - Azuré du serpolet



Sedum andegavense - Sedum d'Angers



Tulipa

Les pelouses et affleurements rocheux

S'ils ne représentent qu'environ **un hectare sur les 1 132 du territoire**, ces habitats sont néanmoins très caractéristiques de la Vallée du Layon et abritent une grande diversité d'espèces remarquables. Plus de la moitié des espèces patrimoniales se retrouvent ainsi sur ces **milieux thermophiles, aux sols pauvres et superficiels**. Ces espèces apprécient notamment la chaleur, la diversité géologique (calcaire et schistes) et l'orientation offertes par la rive gauche du Layon.

Le vignoble

Les cultures de vignes s'étendent sur **82 hectares du périmètre de l'ENS** et sont indissociables de la Vallée du Layon. Contribuant à la notoriété du territoire, la viticulture est régulièrement pratiquée sur les secteurs reconnus pour leur forte sensibilité biologique. Une **flore messicole** (plantes liées au travail du sol) spécifique à ces milieux est très présente sur le site, et quelques espèces de milieux plus ouverts trouvent ici des lieux de vie privilégiés.



DE LA VALLÉE DU LAYON

Vallée du Layon offre un cadre de vie diversifié pour de nombreuses espèces. été recensées sur le périmètre d'étude.



Les prairies mésophiles

Ni humides, ni sèches, ces prairies de fauche et/ou de pâturage se développent sur les plateaux et versants des coteaux. **138 hectares du territoire sont concernés.**

Selon leur état de conservation, une grande diversité floristique et faunistique peut être accueillie dans ces milieux.



Les prairies alluviales

Les prairies humides sont des milieux naturels temporairement engorgés et alimentés par des nappes et/ou crues alluviales. On les retrouve notamment au niveau du marais de l'Onglée, sur la partie aval du site. Y vivent diverses espèces spécifiques à ces milieux.



Une flore remarquable :

L'Espace naturel sensible de la Vallée du Layon présente une diversité floristique de premier ordre du fait de la mosaïque de ses milieux : aquatiques à xérophiles (milieux secs), calcaires à acides.



sylvestris - Tulipe sauvage



La rivière

Bordé de prairies alluviales et coteaux, le Layon a connu de nombreux aménagements (recalibrage, seuils) modifiant son parcours et son aspect. Ces changements ont favorisé l'homogénéisation de certains secteurs et notamment la présence de berges abruptes, peu propices à l'installation d'une faune et flore variées.

Malgré tout, ce cours d'eau accueille de nombreuses espèces : mammifères semi-aquatiques (Castor d'Eurasie, Loutre d'Europe, Campagnol amphibie) ou autres espèces piscicoles (Anguille européenne, Brochet).



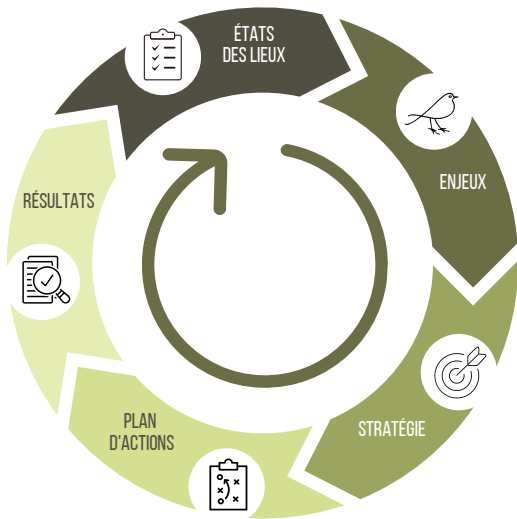
Les insectes : une grande partie de la faune présente sur le site !

1600, c'est le nombre d'espèces d'insectes inventoriées. Nombreuses sont celles inféodées aux milieux secs et thermophiles (milieux chauds), même si de nombreuses espèces profitent également des milieux humides présents en rive droite.



Numenius arquata - Courlis cendré

LE PLAN DE GESTION : OBJECTIFS ET ENJEUX



De nombreux enjeux sur un vaste territoire

Les diagnostics socio-économique et écologique réalisés dans le cadre du plan de gestion ont permis de cibler plusieurs enjeux et de fixer des objectifs et actions à mener sur le territoire de l'ENS de la Vallée du Layon.

Au total, 36 actions ont été programmées pour répondre aux problématiques identifiées.

L'ensemble du plan de gestion est disponible sur le site internet du Syndicat Layon Aubance Louets.

Six grands objectifs à long terme ont ainsi été définis pour répondre aux problématiques rencontrées.



Installer un cadre administratif et juridique pour protéger les milieux naturels et espèces les plus sensibles : mettre en œuvre une stratégie foncière, sensibiliser les riverain.es à la "cabanisation" et l'occupation illégale des milieux naturels, préserver réglementairement les milieux naturels sensibles.



Mieux connaître son territoire : suivre des espèces et améliorer les connaissances sur les groupes d'espèces peu connus (invertébrés, flore messicole, mammifères semi-aquatiques, ...).



Accompagner la conservation des sites et la restauration des sites dégradés : accompagner le développement du pastoralisme sur le secteur, restaurer les milieux aquatiques et habitats associés, accompagner la gestion des milieux humides dont le Layon (espèces exotiques envahissantes, décharges, ripisylve, cabanisation), favoriser la réouverture des côteaux...



Favoriser l'appropriation de l'Espace naturel sensible par la population locale : mener des activités de sensibilisation, créer des infrastructures de valorisation des sites de l'ENS, développer les clubs nature.



Accompagner les professionnels du site dans des pratiques en faveur de la biodiversité : accompagner les agents de collectivités, former le monde viticole à la biodiversité.



Assurer une stratégie environnementale cohérente à l'échelle du territoire : assurer le suivi des actions et leurs mises en œuvre pour que ce travail soit durablement intégré dans les politiques territoriales etc.



LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE GESTION

Plusieurs organismes interviennent dans la mise en œuvre du plan de gestion.

Les coordinateurs

Syndicat Layon Aubance Louets (SLAL)

avec l'appui du

Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire (CEN)

Les maîtres d'ouvrage

Collectivités :

Communes, SLAL, Communautés de communes

Associations et Institutions :

CEN, CPIE, LPO, CIVAM, Chambre d'agriculture, Fédérations et syndicats viticoles, Horizon bocage, Maison de la Nature et du Layon etc.

Autres :

Propriétaires privés, Domaines viticoles...

Les partenaires techniques et financiers

Département du Maine-et-Loire

Région Pays de la Loire

Agence de l'eau Loire Bretagne

...

Je souhaite m'investir dans le plan de gestion...

- 1** Je cible une ou plusieurs actions du plan de gestion qui correspondent à mon territoire et/ou aux activités que je développe.
- 2** Je contacte le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire* pour étudier la faisabilité et conformité de l'action.
- 3** Je contacte le Syndicat Layon Aubance Louets* pour construire ma demande de subvention.
- 4** Le Département de Maine-et-Loire traite la demande et la soumet à une commission permanente.
- 5** Si j'obtiens l'accord du Département, je peux enclencher l'action !

* Coordonnées disponibles au dos du livret.

Zoom sur le financement

Les actions prévues dans le plan de gestion sont financées **jusqu'à 60% HT par le Département de Maine-et-Loire**. Les acquisitions réalisées par les collectivités peuvent quant à elles, être subventionnées jusqu'à 80% HT. Chaque demande est soumise à un avis de la commission permanente du Département de Maine-et-Loire.

Pour financer les animations pédagogiques sur les ENS à destination du grand public, le Département du Maine-et-Loire a mis en place un outil financier spécifique « Nature en Anjou ». Les projets sont ainsi soutenus à hauteur de 80%, mais doivent impérativement être inscrits dans le cadre de l'appel à projet « Nature en Anjou » (date limite de dépôt des dossiers : juin de l'année antérieure).





Conservatoire
d'espaces naturels
Pays de la Loire



WWW.CENPAYSDELA LOIRE.FR
WWW.LAYONAUBANCEL OUETS.FR



Conservatoire d'espaces naturels
des Pays de la Loire

Arnaud COCHARD
10 boulevard Henri Arnauld
49100 ANGERS

a.cochard@cenpaysdelaloire.fr
09 54 62 68 71



Syndicat Layon Aubance Louets

Marie JONCHERAY
Zone du Léard
327 rue de l'Arbalète - Thouarcé
49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON

m.joncheray@layonaubancelouets.fr
02 41 97 80 85